

Prestations DOMIDOM en mode prestataire	Activités relevant des art. D.7231 du Code du Travail et D.312-6-2 du CASF
LES ACTIVITES RELEVANT DE L'AUTORISATION DEPARTEMENTALE	
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la toilette 	
<ul style="list-style-type: none"> • Aide à la mobilité (aide au lever, coucher, transfert...) 	L'assistance dans les actes quotidiens de la vie ou l'aide à l'insertion sociale mentionnées aux 6° et 7° du I de l'article L. 312-1 aux personnes âgées et aux personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques qui ont besoin de telles prestations à leur domicile, ou l'aide personnelle à domicile aux familles fragilisées relevant des 1° et 16° du I du même article, à l'exclusion d'actes de soins relevant d'actes médicaux à moins qu'ils ne soient exécutés dans les conditions prévues à l'article L. 1111-6-1 du code de la santé publique et du décret n° 99-426 du 27 mai 1999 habilitant certaines catégories de personnes à effectuer des aspirations endo-trachéales.
<ul style="list-style-type: none"> • Aides aux repas (aide à la prise de repas...) 	
<ul style="list-style-type: none"> • Activités de stimulation 	
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement au bras /véhiculé • Accompagnement aux activités de la vie sociale 	L'accompagnement des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante).
	La prestation de conduite du véhicule personnel des personnes âgées, des personnes handicapées ou atteintes de pathologies chroniques du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives.
LES ACTIVITES RELEVANT DU CHAMP DE LA DECLARATION	
<ul style="list-style-type: none"> • Ménage 	Entretien de la maison et travaux ménagers
<ul style="list-style-type: none"> • Repassage 	
<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage des vitres 	
<ul style="list-style-type: none"> • Entretien du linge 	
<ul style="list-style-type: none"> • Grand ménage 	
<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des repas 	Préparation de repas à domicile y compris le temps passé aux courses
<ul style="list-style-type: none"> • Courses 	
<ul style="list-style-type: none"> • Garde d'enfant de plus de 3 ans 	Accompagnement des enfants de plus de 3 ans dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, transport, actes de la vie courante)
<ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative 	Assistance administrative à domicile
<ul style="list-style-type: none"> • Petits travaux de jardinage 	Petits travaux de jardinage, y compris les travaux de débroussaillage
<ul style="list-style-type: none"> • Petits travaux de bricolage 	Travaux de petit bricolage dites « hommes toutes mains »
<ul style="list-style-type: none"> • Vigilance des résidences principales et secondaires 	Maintenance, entretien et vigilance temporaires à domicile
<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement au bras/ véhiculé 	Accompagnement des personnes non mentionnées ci-dessus dans leurs déplacements en dehors de leur domicile (promenades, aide à la mobilité et au transport, actes de la vie courante)
L'ACTIVITE RELEVANT DU CHAMP DE L'AGREMENT	
<ul style="list-style-type: none"> • Garde d'enfant de moins de 3 ans et de moins de 18 ans handicapés à domicile 	Garde et accompagnement d'enfants de moins de trois ans ou d'enfants de moins de dix-huit ans en situation de handicap.